



Ségrégation résidentielle par le revenu dans quatre grandes villes de la région : des quartiers souvent marqués socialement

Les situations de mixité par le revenu sont plus fréquentes à Clermont-Ferrand qu'à Lyon, Grenoble ou Saint-Étienne. Dans ces grandes villes, les zones où les foyers modestes sont surreprésentés recouvrent souvent les quartiers de la politique de la ville où l'habitat social est prédominant. Les populations les plus pauvres étant plus concentrées dans ces quartiers, ces zones sont moins nombreuses que celles où la population a un profil de revenu plus aisé. Cela se vérifie moins au sein de la capitale régionale, avec une concentration de ménages aisés sur une vaste zone couvrant 5 km². À Grenoble, les ménages modestes sont plus dispersés, tandis qu'à Saint-Étienne, ils sont très présents dans le centre historique. Les ménages clermontois les plus favorisés sont regroupés à l'ouest de la commune.

Bruno Balouzat, Anna Simon, Insee

La ville est par nature lieu de mobilité et de diversité, avec des enjeux de répartition des populations au sein des quartiers. Depuis les années cinquante, la mixité sociale est devenue un objectif des politiques urbaines¹, qui cherchent à lutter contre la séparation spatiale des groupes sociaux. Ce phénomène, qui lorsqu'il est fort prend le nom de ségrégation, se traduit par la concentration des populations à bas revenus dans certains quartiers et, à l'inverse, celles à hauts revenus dans d'autres. Il s'observe notamment dans les quatre principales villes de la région : Lyon, Saint-Étienne, Grenoble et Clermont-Ferrand.

Plus de quartiers socialement mixtes à Clermont-Ferrand

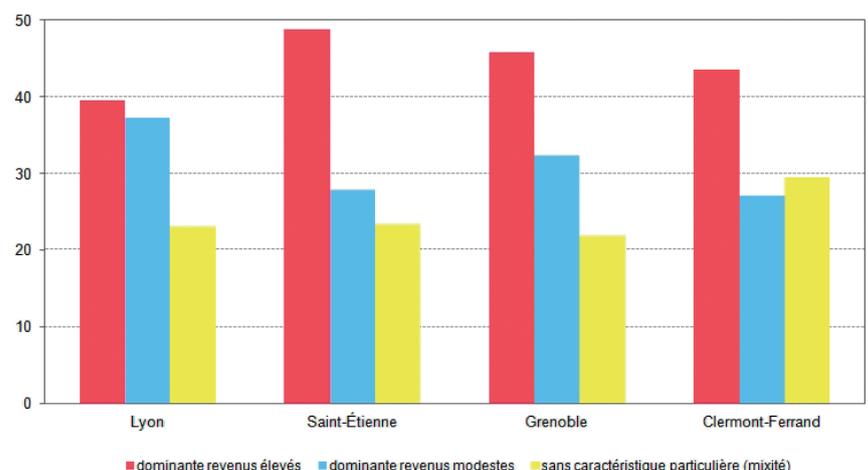
Certains quartiers présentent une répartition des revenus proche de celle de leur commune. Sans franche surreprésentation d'une catégorie de

population, ces zones sont considérées comme mixtes (*encadré*). Des quatre villes étudiées, Clermont-Ferrand est celle où elles sont les plus fréquentes (*figure 1*), c'est à dire où les différentes

classes de revenus cohabitent le plus souvent à un niveau géographique fin. Les zones de mixité couvrent ainsi près des trois dixièmes de la surface habitée de la commune : 29 % des carreaux ont

1 Plus de quartiers mixtes à Clermont-Ferrand

Répartition des carreaux selon le profil de revenus dominant



Note de lecture : à Lyon, 40 % des carreaux présentent un profil de revenus plutôt aisé en comparaison de celui observé à l'échelle de la commune.
Source : Insee, Revenus fiscaux localisés (RFL) 2011

¹ « Le titre II du projet de loi « Égalité et Citoyenneté » engage des mesures structurantes dans le domaine du logement pour favoriser la mixité sociale et lutter contre les phénomènes de ségrégation territoriale et de « ghettoïsation » de certains quartiers ».

une population socialement diversifiée, bien plus qu'à Lyon, Saint-Étienne et Grenoble (entre 22 % et 23 %). En dehors de ces zones, les quartiers dont le profil de revenu est plus aisé que celui de la commune sont les plus nombreux (carreaux rouges). Ils représentent entre 40 % et 49 % des carreaux. En effet, les ménages aisés ont plus le choix de leur lieu d'habitation que les ménages à faible revenu. Ils sont donc moins concentrés sur certains quartiers.

Des foyers à revenus modestes plus présents dans les zones denses en logement social

Au sein des quatre villes, les populations à bas revenus sont spatialement plus regroupées que celles à hauts revenus. Les quartiers où les ménages modestes sont localement surreprésentés (carreaux bleus) sont ainsi beaucoup moins fréquents (entre 28 % et 37 %). Cette situation découle de l'implantation du parc social dont la concentration dans certains quartiers aboutit au regroupement des ménages aux ressources les plus faibles. Par construction, les quartiers de la politique de la ville (QPV) se situent au cœur de ces zones, car ils ont été définis sur la base d'une forte concentration de la pauvreté. Lyon se distingue toutefois des trois autres communes, populations aisées et populations modestes ayant tendance à se concentrer

dans des proportions semblables (40 % et 37 % des quartiers). En revanche, à Saint-Étienne et Clermont-Ferrand, les quartiers où les foyers modestes sont surreprésentés sont moins nombreux (28 % des quartiers contre 49 % pour les revenus plutôt élevés).

Les quartiers à faibles revenus voisinent plus souvent entre eux

Les frontières sociales sont encore plus nettes lorsqu'on s'intéresse à la façon dont les différents carreaux s'insèrent dans leur voisinage. Les quartiers à dominante « revenus élevés » d'une part les quartiers à dominante « revenus modestes » d'autre part tendent à se regrouper dans l'espace pour former des ensembles bien distincts. Ainsi, dans les quatre villes étudiées, l'environnement immédiat d'un carreau est de même nature 1,5 fois à 2,5 fois plus souvent qu'il ne devrait l'être si les populations occupaient l'espace de façon aléatoire.

En outre, les carreaux où les plus modestes sont surreprésentés ont davantage tendance à s'agglomérer entre eux. Les ménages aux revenus modestes habitent donc à plus grande distance des autres populations. C'est à Saint-Étienne et à Clermont-Ferrand que ce phénomène est le plus marqué. Il est moins perceptible à Grenoble, où les quartiers dans lesquels les ménages aisés

Cartographier la mixité sociale à partir des revenus

L'investissement important réalisé par l'Insee depuis une dizaine d'années dans la géolocalisation des fichiers administratifs offre de nouvelles perspectives pour l'étude de la mixité sociale au sein des grandes villes. Ces travaux permettent en effet d'établir une représentation fine de la répartition des revenus grâce à des techniques de carroyage, reposant sur un découpage de l'espace en mailles géographiques très fines de forme carrée de 200 mètres de côté.

Dans cette étude, la situation de chaque carreau est comparée à celle de l'ensemble de la ville à laquelle il appartient.

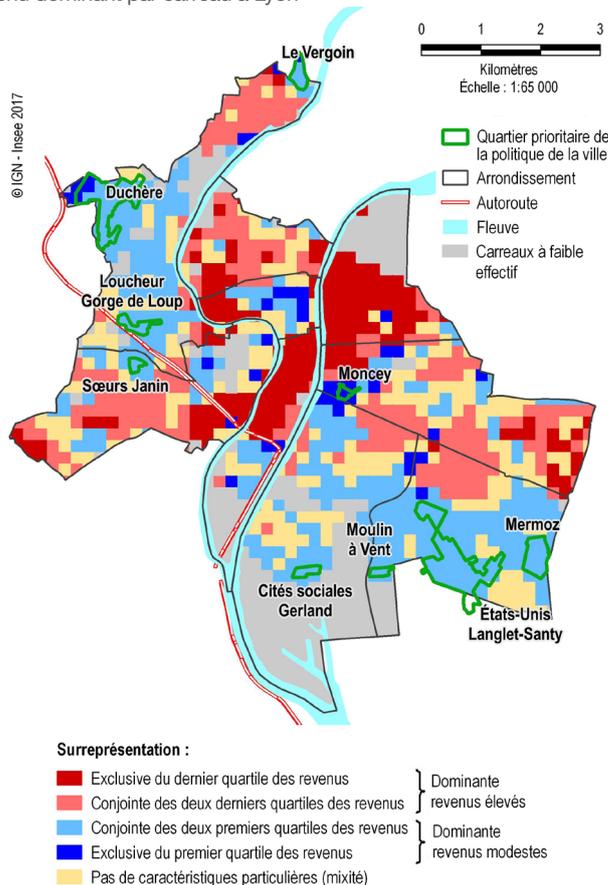
Plus précisément, les carreaux à dominante « revenus modestes » sont ceux où seuls les ménages en dessous du premier quartile de revenu défini sur l'ensemble de la ville sont surreprésentés (en bleu foncé sur les cartes) ou ceux où les ménages du premier et du deuxième quartile sont surreprésentés (en bleu clair sur les cartes).

Les carreaux à dominante « revenus élevés » sont ceux où seuls les ménages ayant un revenu supérieur au dernier quartile de revenu sont surreprésentés (en rouge foncé sur les cartes) ou ceux où les ménages du troisième et du dernier quartile sont surreprésentés (en rouge clair sur les cartes).

Enfin, les carreaux ne se rattachant à aucun de ces profils sont considérés comme mixtes (en jaune sur les cartes).

2 À Lyon, des revenus élevés surreprésentés dans le 6^e arrondissement et le nord du 2^e

Profil de revenu dominant par carreau à Lyon



sont surreprésentés bordent plus souvent des quartiers présentant un profil de revenu différent.

Une ségrégation par les hauts revenus intense dans l'hypercentre lyonnais

À Lyon, la géographie des revenus est marquée par la ségrégation résidentielle intense des ménages à hauts revenus (figure 2). Ainsi, les populations aisées sont massivement présentes au sein d'une vaste zone comprenant le 6^e arrondissement, la moitié nord de la presqu'île et débordant sur le quartier Saint-Jean dans le 5^e. Les habitants qui y résident comptent plus souvent qu'ailleurs parmi le quart des plus favorisés de la commune. Cette zone de plus de 5 km² laisse peu de place à la diversité sociale, les faibles revenus y étant relativement rares. Les prix plus élevés de l'immobilier² dans ces quartiers freinent leur installation et entretiennent une forte concentration de personnes favorisées. Au nord-ouest de cette zone, le quartier de la

² Le prix médian du mètre carré des appartements dans le deuxième et le sixième arrondissement sont respectivement supérieurs de 28 % et 24 % à ceux relevés dans l'ensemble de la commune de Lyon (source : Notaires de France - base de données Perval ; les données sont issues de la période du 01.03.2016 au 31.05.2016).

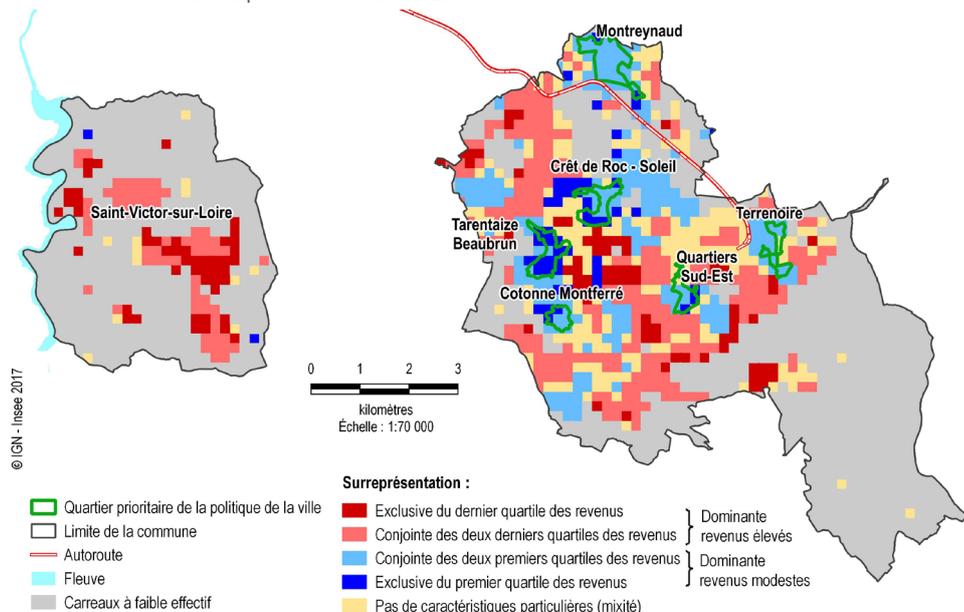
Croix-Rousse se caractérise également par la surreprésentation des ménages aisés. Généralement, dans les quartiers où les revenus élevés sont surreprésentés, les retraités le sont également. Des quartiers mixtes sont néanmoins présents dans la plupart des arrondissements. Ils sont notamment nombreux dans le 3^e. Les plus fortes concentrations de revenus modestes se situent quant à elles aux frontières nord-ouest et sud de la commune. Au sud-est de Lyon, une vaste zone de surreprésentation des ménages modestes s'étend bien au-delà des quartiers de politique de la ville de Langlet-Santy, de Mermoz, et de Moulin à Vent. Cette zone de plus de 5 km² est homogène et proche au sud de la commune de Vénissieux où les revenus sont également plus faibles, ce qui limite d'autant la mixité. En effet, les habitants de ces quartiers sont peu amenés à côtoyer dans leur secteur résidentiel des populations plus aisées. Cette situation concerne également une grande partie du 9^e arrondissement.

À Saint-Étienne, une forte présence des revenus modestes dans le centre historique

La ville de Saint-Étienne présente une mosaïque de quartiers aux profils différents. La concentration de quartiers à dominante aisée est importante au nord-ouest de la

3 Des quartiers aux profils de revenus variés dans le centre de Saint-Étienne

Profil de revenu dominant par carreau à Saint-Étienne



Source : Insee, RFL 2011

commune et dans une grande diagonale sud (figure 3). C'est également le cas du bourg résidentiel Saint-Victor-sur-Loire, disjoint de la commune de Saint-Étienne à laquelle il a été rattaché en 1969. Il abrite majoritairement des ménages aisés, en particulier à Chichivieux, Le Berland, La Civoitière et Le Bréat. Ce sont les seuls quartiers stéphanois où les revenus

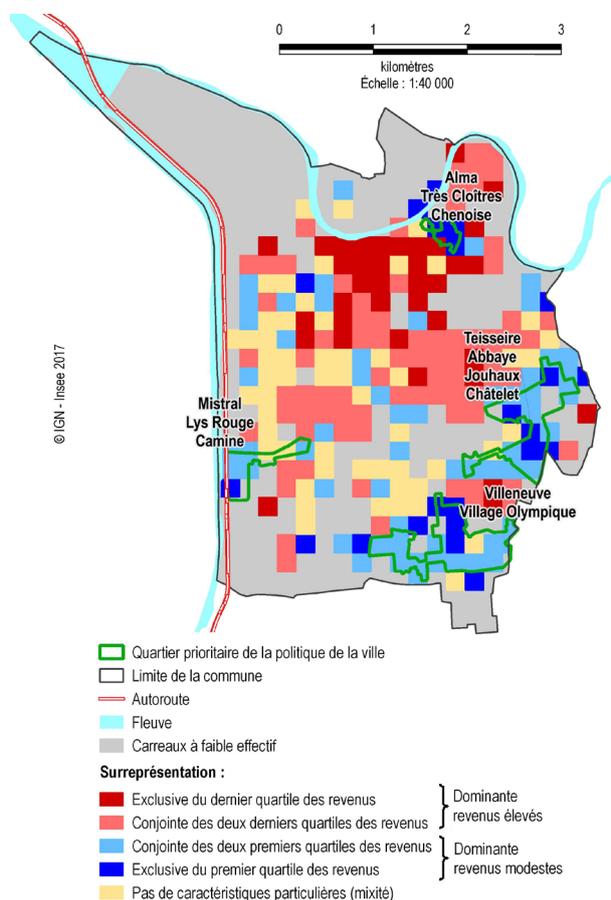
déclarés sont supérieurs à la moyenne française.

Le centre de la ville, en passant par les QPV de Tarentaise Beaubrun, de Cotonne Montferré, de Crêt, de Roc-Soleil et débordant sur le centre historique, abrite de nombreuses personnes aux revenus modestes dont une bonne part vivent dans le locatif privé. Au nord de la commune, le QPV de Montreynaud se distingue par son isolement géographique. Cette prépondérance des revenus modestes se retrouve dans les QPV du sud-est et de Terrenoire. La ségrégation y est cependant moins forte puisqu'ils sont entourés de zones où des revenus plus élevés sont présents. Ce quartier sud-est abrite notamment une forte proportion de retraités.

En dehors de ces zones polarisant des ménages plutôt modestes ou au contraire plutôt favorisés, des quartiers plus mixtes sont présents à l'image de celui de Monthieu et Saint-François.

4 À Grenoble, des quartiers à revenus modestes situés aux franges de la commune

Profil de revenu dominant par carreau à Grenoble



Source : Insee, RFL 2011

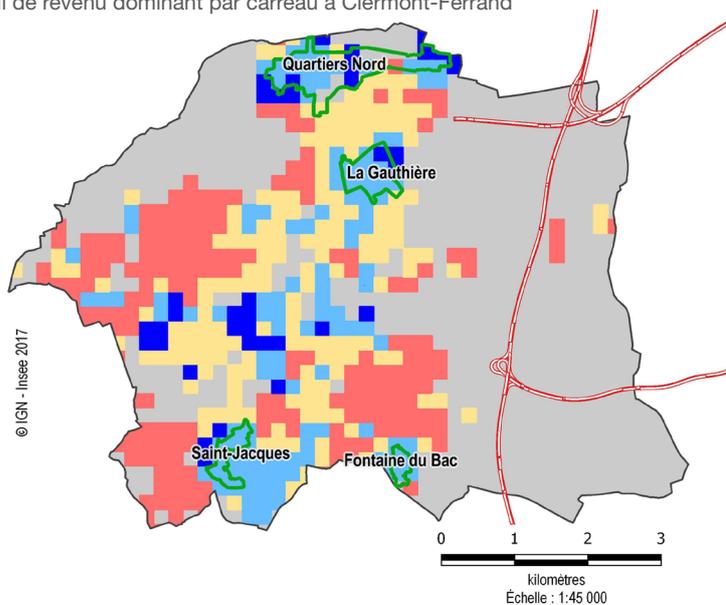
À Grenoble, des revenus modestes très présents au sud-est de la commune

À Grenoble, la population en situation précaire est géographiquement concentrée (figure 4). Deux grands quartiers se distinguent par le cumul des signes de précarité et abritent une population importante. Ils comprennent le QPV de Villeneuve Village Olympique et dans sa continuité celui de Teisseire, Abbaye, Jouhaux Châtelet. Le manque de mixité va de pair avec une forte présence des chômeurs. Le QPV de Alma-Très Cloîtres Chenoise, beaucoup moins étendu, est directement en contact avec d'autres zones où les revenus supérieurs à la médiane sont surreprésentés. Il présente donc une

situation plus favorable du point de vue de la mixité sociale. Le quartier de Mistral, Lys Rouge, Camine est également de taille réduite, mais plus isolé avec la rivière du Drac qui le borde à l'ouest, une zone très peu habitée au sud (stade Bachelard et parc des Champs-Élysées) et de nombreux bâtiments industriels au nord. Cette configuration géographique ne favorise pas l'échange avec des populations plus aisées qui, de plus, sont relativement éloignées. Ces dernières se concentrent plutôt dans un vaste quart nord-est en particulier sur une zone de 2,6 km². En revanche, au nord-ouest de Grenoble, des petites poches présentant une surreprésentation des ménages modestes sont réparties de manière diffuse et viennent apporter de la mixité dans des zones où le profil de revenus est plus favorable.

5 Clermont-Ferrand : des ménages aisés très présents à l'ouest

Profil de revenu dominant par carreau à Clermont-Ferrand



Clermont-Ferrand : des hauts revenus concentrés à l'ouest de la commune

À l'ouest de Clermont-Ferrand, une vaste zone résidentielle de 6,4 km² abrite une part importante de ménages à hauts revenus (figure 5). Elle est bordée par les communes de Chamalières à l'ouest et de Beaumont au sud, qui concentrent toutes deux les populations les plus favorisées de l'agglomération. A contrario, le quart nord-est de la commune est marqué par la forte présence des revenus modestes. Le QPV des quartiers nord, particulièrement excentré et éloigné du centre-ville, recouvre une zone de surreprésentation des revenus modestes de 1,4 km². Il est séparé du QPV de la Gauthière par le secteur de la Plaine où furent édifiées les cités ouvrières Michelin.



Source : Insee, RFL 2011

Après deux décennies de transformations urbaines, cet ancien quartier populaire affiche aujourd'hui une certaine mixité sociale. Plus au sud, une zone de même étendue s'étalant autour du CHU, avec le QPV de Saint-Jacques regroupe également des ménages plutôt modestes. Comme dans les autres agglomérations, les quartiers prioritaires clermontois se situent dans des secteurs où les logements sociaux sont surreprésentés. Dans le centre-ville, les quartiers de Jaude, du Port ou de Lecoq hébergent des populations diversifiées. ■

Cet article est un extrait du portrait social 2016, de la plate-forme de l'observation sociale. Cet ouvrage est dédié à la mixité sociale sous ses différentes facettes. Il sera publié au printemps 2017.

Définitions

Le concept de revenu utilisé dans cette étude est celui de **revenu fiscal**. Il correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA).

Pour tenir compte des différences dans la composition du ménage, le revenu fiscal est rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage (UC) pour donner le **revenu fiscal par UC**. On compte 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour chaque personne de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour chaque enfant de moins de 14 ans. Cette approche permet de comparer les revenus de ménages de taille différente en tenant compte des « économies d'échelle ».

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédactrices en chef :

Sandra Bouvet et Laure Hélyar

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « Les arrondissements de Lyon : de profondes mutations socio-économiques en 40 ans », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 29, décembre 2016
- « Précarité dans le Grand Lyon : vers une réduction mais plus de concentration », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 22, février 2015
- « Grenoble-Alpes Métropole : des signes de précarité urbaine dans les plus grandes communes », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 21, février 2015
- « Saint-Étienne Métropole : la précarité concentrée dans les centres villes », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 20, février 2015

